

Commune du Château d'Oléron Dossier suivi par : Fabrice CORABOEUF

Note explicative

Travaux de restauration du site du Moulin de la Côte par arrachage d'espèces exotiques envahissantes

Organisme maître d'ouvrage



Mairie du Château d'Oléron 4, Boulevard Victor Hugo 17480 Le Château d'Oléron Tél.: 05 46 75 53 00 www.lechateaudoleron.fr

Maître d'œuvre (chargé du suivi des travaux)



Nom et prénom de la personne chargée du suivi
Fabrice CORABEOUF
fabrice.coraboeuf@lechateaudoleron.fr
06. 84.66.27.98
4, Boulevard Victor Hugo
17480 Le Château d'Oléron

SOMMAIRE

S O M M A I R E	2
I. GENERALITES	1
1.1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE TRAVAUX	
II. DESCRIPTION DU PROJET	3
2.1 - PROBLEMATIQUE	
2.2 - TRAVAUX ENVISAGES	3
2.3 - PERIODE ET DUREE DES TRAVAUX	3
2.4 - CONTRAINTES PARTICULIERES IMPOSEES AU CHANTIER	3
2.5 - MISE EN SECURITE ET NETTOYAGE DU CHANTIER	4
2.6 - UTILISATION D'ENGINS MECANIQUES	4
III. ANNEXES	Δ

I. GENERALITES

Suite à la mise en place d'un plan de gestion et à la délégation de la gestion du site, propriété du Conservatoire du Littoral à la CCIO, une première tranche de travaux de restauration est prévue en 2022. Pour répondre à l'action IP 02 du plan de gestion il s'agira de restaurer le site et sa fonctionnalité écologique en traitant les espèces exotiques envahissantes.

Le site du Moulin de la Côte est une mosaïque de milieux naturels et se compose notamment d'un bas marais arrière dunaire et d'une dune boisée. Il est situé en zone Natura 2000 Marais de Brouage et marais Nord Oléron. Le Moulin de la Côte accueille de nombreuses espèces sensibles et à enjeux, notamment des espèces d'amphibiens et de reptiles comme la Coronelle girondine et l'Orvet fragile.

L'espèce exotique la plus présente sur le site est le Robinier Faux acacia, mais on note aussi la présence d'autres espèces exotiques comme des Yuccas, des Herbes de la Pampa ou encore des Ailantes glanduleux. De plus des Cyprès de Lambert son également présents sur le site.

Forte de son expérience sur d'autres sites, la Communauté de communes de l'Ile d'Oléron et son service Espaces Naturels propose ci-dessous une note explicative des travaux qui pourraient être envisagés sur le site afin de restaurer une végétation locale et ainsi éviter la colonisation du site par les Espèces Exotiques Envahissantes.

Les services techniques de la commune assureront l'essentiel des prestations. Cependant une entreprise devra intervenir par la suite afin de réaliser le dessouchage et l'évacuation des végétaux.

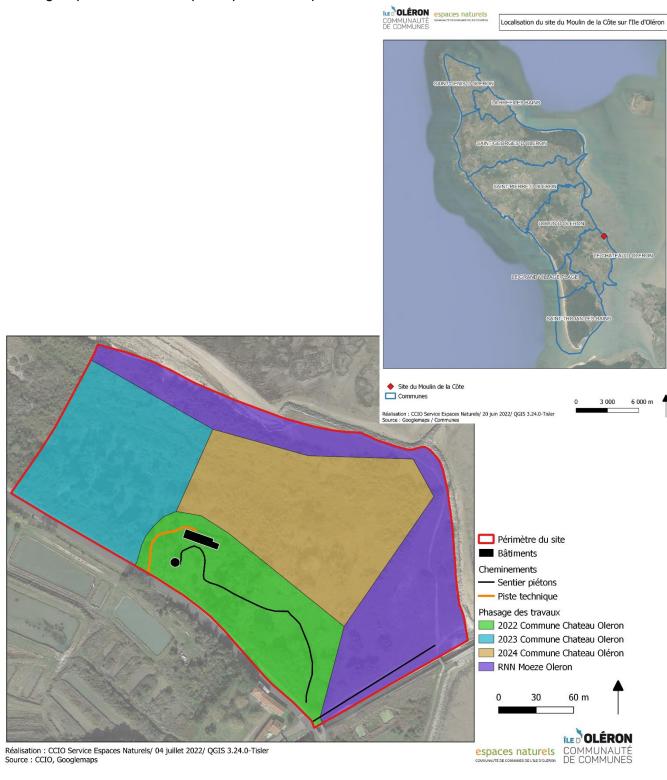
1 SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE TRAVAUX

<u>Commune</u>: Le Château d'Oléron <u>Lieu-dit</u>: Moulin de la Côte <u>Surface</u>: 1,2ha

Statut foncier : Propriétés publiques Conservatoire du Littoral

La zone d'intervention pour la première phase des travaux se fera autour des bâtiments, de la piste technique et du sentier piétons.

Les engins pourront accéder par la piste technique du site.



II. <u>DESCRIPTION DU PROJET</u>

1 PROBLEMATIQUE

L'expansion des espèces exotiques envahissantes entrainent une fermeture du site par la végétation, une homogénéisation du milieu naturel et la destruction d'un habitat favorable à de nombreuses espèces (oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes,).

2 TRAVAUX ENVISAGES

Les services techniques s'occuperont de l'abattage et élagage des espèces exotiques envahissantes.

L'entrepreneur est libre de proposer la méthodologie lui semblant la plus adaptée au site et aux espèces ciblées. Il est demandé de fournir avec le devis une petite méthodologie descriptive.

Traitement des EEE et de la végétation :

- Dessouchage
- Exportation (ou autre méthode proposée par l'entrepreneur)

Remise en état des terrains après arrachage

- Gestion des ornières suite arrachage (sans apport de terre extérieur)

3 PERIODE ET DUREE DES TRAVAUX

La durée totale des travaux est évaluée à 1 mois. Les travaux s'effectueront hors période printanière du 15 mars au 30 juillet. Dans la mesure du possible, il s'agira d'éviter la période estivale (juillet-août) du fait de la fréquentation du site. La période fléchée pour l'intervention est octobre/novembre. L'entrepreneur devra se mettre en relation avec les services techniques de la commune afin de coordonner sa prestation avec eux. Les prestations dévolues à l'entrepreneur devraient se dérouler entre novembre et février 2022 selon l'avancé des services techniques.

4 CONTRAINTES PARTICULIERES IMPOSEES AU CHANTIER

Au vu du taux d'enfrichement de la parcelle, la nature et la portance du sol ne sont pas connues. L'entreprise devra donc s'assurer que les engins envisagés pour les travaux soient bien adaptés.

5 CONDITIONS D'ACCES AUX SITES

Les accès permettant au prestataire de pénétrer sur les parcelles soumises à travaux seront définis lors d'une visite préalable ou lors du lancement de l'opération avec le maître d'ouvrage pour les entreprises qui le souhaitent.

6 MISE EN SECURITE ET NETTOYAGE DU CHANTIER

Les dispositifs de mise en sécurité (signalisation et protection du chantier) et de protection (type tapis de route) devront être mis en œuvre dans les secteurs qui le nécessitent (routes, piste cyclable...).

Le nettoyage des routes sur l'ensemble des travaux devra être effectué.

7 UTILISATION D'ENGINS MECANIQUES

Toutes les précautions devront être prises pour limiter les risques de pollution accidentelle. Conformément à la réglementation en vigueur, les engins évoluant sur le chantier utiliseront des graisses et des huiles hydrauliques biodégradables.

Le stockage du matériel et des carburants devra être effectué sur une zone aménagée à cet effet, interdisant toute possibilité de lessivage et de ruissellement vers le milieu aquatique. Tous les travaux d'entretien des machines seront interdits sur le chantier.

La sensibilité de la zone (Natura 2000, ZNIEFF...) rend ces précautions indispensables.

ENGAGEMENT DO PRESTATAIRE	
Fait en un seul original	Signature du prestataire
Àle	
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR	
Pour le coût horaire indiqué dans l'annexe financière (devis) joint.	
	Signature du pouvoir adjudicateur

III. ANNEXES

ENICACENAENT DII DDECTATAIDE

Photos du site









